



**Pietro Perrino**  
Secrétaire général

**PAR COURRIEL**

Montréal, le 28 mars 2024

**Objet : Votre demande d'accès à l'information du 11 mars 2024**  
**N/D : 2023-2024-023**

---

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande d'accès à l'information formulée par courriel et reçue à nos bureaux le 11 mars 2024. Votre demande, telle que formulée, vise à obtenir :

« *J'aimerais obtenir :*

- *La quantité de cannabis séché cultivé au Québec (en kg) vendu, par année financière, depuis 2021;*
- *La valeur de ces ventes de cannabis cultivé au Québec, par année financière, depuis 2021;*
- *Le nombre de fournisseurs autorisés québécois faisant affaire avec la SQDC, par année financière, depuis 2021 ».*

Nous vous invitons à consulter les rapports annuels 2021-2022 et 2022-2023 dans lesquels vous trouverez les informations pertinentes et disponibles concernant les produits portant l'identifiant *Cultivé Québec*. Les rapports annuels sont accessibles sur SQDC.ca, dans la section *Publications*.

Par ailleurs, les lieux où sont établis les sièges sociaux des producteurs de la SQDC se trouvent dans les tableaux ci-joints.

Vous pouvez en appeler de cette décision devant la Commission d'accès à l'information. À cet effet, vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Recevez, Monsieur, nos meilleures salutations

Responsable de l'accès à l'information